

RAPPORT MENSUEL

OCTOBRE 2021



EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES



EU
Office



EOC EU Office
@EOCEUOffice



Congratulations to the 8 great athletes who were elected as members of the @EOCmedia Athletes' Commission this week-end in Croatia!

EurOlympic @EOCmedia

We have a new Athletes' Commission!

Gerd KANTER 

Jonathan GUERREIRO 

Alexandra LONGOVA 

Gwladys EPANGUE 

Blanka VLASIC 

Alistair BROWNLEE 

Pavlos KAGIALIS 

Viktor KNOCH 



Mariya Gabriel 
@GabrielMariya

Pleased to visit the @olympicmuseum, the cradle of Olympic values which EU shares. 🏆

The #OlympicMuseum shows the outstanding commitment & enthusiasm of all athletes. #Sport remains key to promote our 🇪🇺 values & solidarity. 🏆



9:56 AM - Oct 6, 2021

76 2 Copy link to Tweet

Tweet your reply

INTERVIEW DU MOIS

Nouveau président élu du BOIC : Jean-Michel Saive

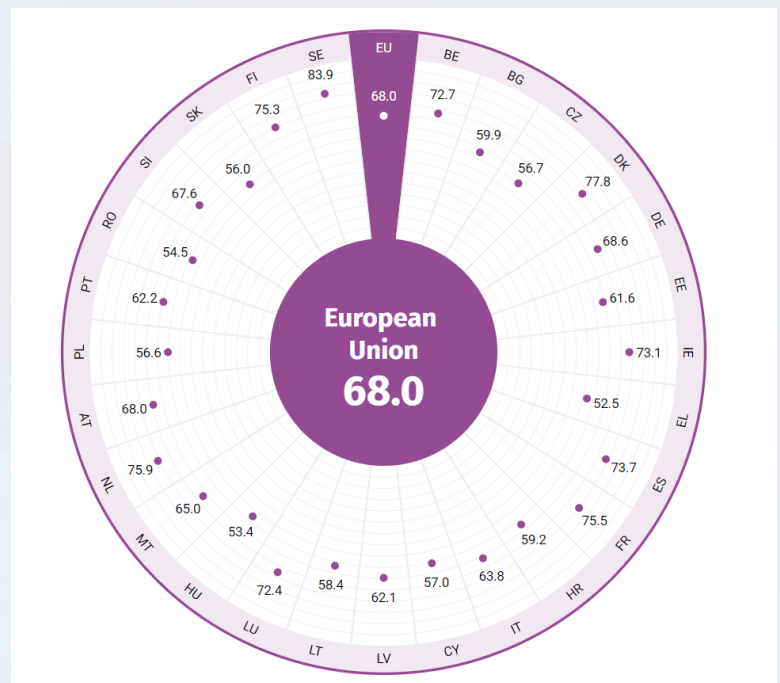


"La valeur du sport pour la société ne peut être sous-estimée. Il suffit de penser à tous les aspects positifs que le sport au niveau récréatif peut apporter : mode de vie sain, inclusion, apprentissage de nouvelles compétences, intégration, amitié, respect, pour n'en citer que quelques-uns."

Voir l'interview entière page 5

CHIFFRES & DONNÉES

Gender Equality Index



Source: Gender Equality Index 2021 - [European Institute for Gender Equality](https://www.eige.europa.eu/gender-equality)

L'indice d'égalité des genres est un indicateur composite qui mesure le concept de l'égalité entre les hommes et les femmes et, sur la base du cadre politique de l'UE, aide à suivre les progrès de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE.

- **Editorial** **4**



INTERVIEW DU MOIS

- **Nouveau président élu du BOIC : Jean-Michel Saive** **5**



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- **La commission de la culture et de l'éducation approuve le rapport du Parlement Européen sur la politique sportive de l'UE** **8**
- **Le Conseil de l'Europe adopte la Charte européenne du sport révisée** **9**
- **L'Année européenne de la jeunesse 2022** **10**
- **De jeunes Européens discutent de l'héritage durable des Jeux olympiques de Paris et de Milan-Cortina au Parlement européen** **11**
- **9ème édition : Semaine européenne des régions et des villes 2021** **12**
- **Semaine européenne de l'égalité des genres - Réunion de la commission CULT** **14**
- **Le programme d'innovation de l'UE pour les Balkans occidentaux doit soutenir le sport** **15**
- **La Commission européenne publie des fiches d'information sur l'activité physique en 2021** **16**
- **Le Parlement européen publie une étude sur la taxation du football professionnel dans l'UE** **17**
- **Nouvelle initiative du Parlement européen : "Le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme"** **18**
- **Publication de la deuxième vague d'appels à projets EU4Health** **19**



LE COIN DES PARTENAIRES

- **Le Président et le Secrétaire Général des COE visitent le bureau de représentation des COE auprès de l'UE** **21**
- **Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise une réunion de partenaires "Mise à jour sur les politiques de l'UE"** **22**
- **La Lituanie a accueilli la 4ème conférence de la plateforme européenne du sport ENGSO et du projet CHAMP** **23**
- **Événements à venir** **25**



EDITORIAL

Chers lecteurs,

La 26^{ème} conférence des Nations unies sur le changement climatique se déroule actuellement à Glasgow. Même si les résultats ne sont pas encore connus à ce stade, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la limitation de la hausse des températures à 1,5 degré ne pourra être atteinte que si chacun y contribue. Le secteur du sport fait lui aussi partie du problème, notamment par le grand nombre d'événements et de compétitions organisés, contribuant à augmenter les émissions de CO₂. Fait encourageant, plus de 270 organisations sportives ont déjà signé l'accord-cadre des Nations unies "le sport au service de l'action climatique" depuis sa création en 2018. L'annonce du CIO de réduire ses émissions de 50 % d'ici 2030 et de 30 % d'ici 2024 est également un pas dans la bonne direction et devrait être reprise par d'autres organisations sportives.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, en collaboration avec le CIO, a lancé une série de webinaires dans le but de fournir des informations pratiques sur la manière dont les organisations sportives peuvent mesurer leur propre empreinte carbone et la réduire si nécessaire. Dans ce contexte, les fédérations sportives devraient également accompagner activement la mise en œuvre du Green Deal de la Commission européenne, car il offre à la fois des défis (futurs mesures législatives) mais aussi des opportunités (possibilités de financement) pour le sport.

La présidence slovène entre lentement dans sa phase finale, et le Conseil des ministres des sports du 30 novembre montrera si l'objectif initial de la présidence d'adopter une résolution puissante en faveur du modèle sportif européen peut être mis en œuvre.

Les récentes discussions sur l'idée d'une Super Ligue européenne de football ont montré que le profit économique ne doit pas être le motif principal des idées de réforme. La répartition actuelle des fonds dans la Ligue des champions a déjà un impact significatif sur l'égalité des chances dans les ligues nationales et serait encore renforcée par l'introduction d'une Super Ligue européenne.

Le Parlement européen adoptera également son rapport sur l'avenir du sport en Europe en novembre. Le fait que Tomasz Frankowski, un ancien sportif professionnel, en ait été le rapporteur, était un grand avantage. Le rapport contient de nombreuses suggestions positives et s'inscrit bien dans la série de rapports précédents du Parlement Européen, rédigés par les députés Fisas (2012) et Takkula (2017). Il convient notamment de mentionner les appels à une meilleure prise en compte du sport dans les programmes de financement futurs et existants, l'engagement clair en faveur du modèle européen du sport, la mise en avant du thème des doubles carrières, le rôle particulier des clubs sportifs et le renforcement du bénévolat. Ces derniers sujets, en particulier, ne sont pas toujours à l'ordre du jour et nécessiteront un soutien particulier à l'avenir.

Prenez soin de vous et tout le meilleur pour les mois à venir,



Folker Hellmund

Directeur du bureau de représentation des COE auprès de l'UE



INTERVIEW DU MOIS



Jean-Michel Saive est un ancien joueur professionnel belge de tennis de table. Il a participé à sept Jeux olympiques consécutifs entre 1988 et 2012 et a également remporté le championnat d'Europe en simple en 1994. Il est membre du conseil d'administration du CIO depuis 2009 et, entre 2013 et 2017, il a été président de la commission des athlètes avant de devenir l'un des vice-présidents du CIO.

1. Tout d'abord, félicitations pour votre récente élection en tant que président de BOIC ! Vous avez déjà été vice-président de BOIC auparavant, vous avez eu une carrière sportive incroyablement réussie et avez été membre de différentes commissions d'athlètes au niveau international, européen ou national. Vous sentez-vous bien préparé pour ce nouveau poste et quel est votre agenda ?

Permettez-moi de commencer en disant que c'est un honneur pour moi d'avoir été élu président du BOIC par les fédérations sportives belges. J'espère pouvoir tirer profit de ma carrière sportive en tennis de table ainsi que de mon expérience dans les administrations sportives. Pendant et après ma carrière sportive, ma mission personnelle a été de renforcer la voix des athlètes dans les différents engagements et postes bénévoles auxquels j'ai été élu dans les commissions des athlètes, les conseils d'administration des organisations sportives ou dans des postes de direction au sein de ces organisations. Il est extrêmement important que les athlètes aient l'occasion d'occuper des postes clés dans le sport pour leur permettre de partager leur expérience et leurs connaissances au profit des athlètes. À cet égard, il convient également de noter que je ne suis pas le seul athlète à occuper un poste clé au sein du CNO.

Dominique Monami, médaillée de bronze des Jeux de Sydney 2000 en tennis (double dames), vient d'être nommée vice-présidente du BOIC.

Personnellement, je me sens bien préparé car j'ai pu apprendre de ces différents postes et travailler avec des personnes inspirantes comme Pierre-Olivier Beckers. Dans mes fonctions au BOIC ainsi que dans les mois précédant les élections, j'ai pris le temps de parler aux fédérations, aux clubs, aux officiels et aux athlètes. Mon objectif est de poursuivre dans cette voie, le BOIC étant un Comité Olympique au service des athlètes et des fédérations et proche des athlètes et des fédérations. En ce qui concerne mon agenda, mon premier objectif est maintenant de rencontrer et d'écouter les différentes parties prenantes en Belgique. Sur base de ces échanges, j'ai l'intention de fixer des objectifs ambitieux pour le BOIC pour les années à venir. Je suis impatient de relever les défis qui nous attendent, avec les partenaires du CNO.

2. L'équipe belge a réalisé d'excellentes performances aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Quelles sont les principales raisons de ce succès ?

Il est important de souligner que le sport en Belgique est une compétence des communautés (flamande, francophone et germanophone). À cet égard, une étroite collaboration entre ces communautés et leurs administrations est cruciale pour obtenir des succès sportifs au niveau international.

Le BOIC est le partenaire olympique de cette politique du sport d'élite en Belgique. Il est vrai que la Team Belgium a réalisé de bonnes performances et que nous avons atteint une grande partie des objectifs fixés. L'objectif en Belgique, en coordination avec les communautés, est d'augmenter de manière

significative le nombre de performances dans le Top 8. Le fait que nous ayons réussi à augmenter le nombre de résultats Top-8 de 19 à Rio 2016 à 26 à Tokyo 2020 montre le progrès qui est le résultat des investissements réalisés par ces partenaires du sport d'élite. Et bien sûr,

avec 7 médailles dont 3 en or dans des sports olympiques importants comme l'athlétisme et la gymnastique et dans un sport d'équipe avec le hockey sur gazon, Tokyo 2020 a été un succès pour la Belgique.

3. Dans quelle direction le système sportif belge peut-il encore s'améliorer ?

Nous devons être ambitieux en ce qui concerne les résultats que nous voulons atteindre, mais nous devons définir plus précisément ces ambitions pour les années à venir avec les partenaires du sport d'élite en Belgique. Un élément qu'il est très important de noter est le rôle d'inspiration des athlètes d'élite envers les sports de base et la population en général. À cet égard, nous espérons que les résultats sportifs de ces dernières années augmenteront de

manière significative la participation sportive en Belgique à tous les niveaux. Cela peut à son tour conduire à des succès sportifs au niveau de l'élite. L'interconnexion entre le sport de base et le sport d'élite est donc très importante. L'Université libre flamande de Bruxelles (VUB) mène actuellement une étude sur la pertinence sociale du sport d'élite. Nous attendons avec impatience les résultats de cette étude.

4. Au niveau de l'UE, il y a un débat sur la signification du modèle sportif européen, qui se caractérise par des éléments tels que les mécanismes de solidarité, la promotion et la relégation, les compétitions ouvertes, le système des clubs ou le bénévolat. Pensez-vous que ce modèle et la contribution du sport à nos sociétés sont suffisamment reconnus ?

Comme je l'ai expliqué précédemment, le sport de masse et le sport d'élite sont les deux faces d'une même pièce. Une approche purement commerciale du sport met en danger ce lien, ce qui est préjudiciable aux petits sports, aux sports de jeunesse et au développement du sport à long terme. La valeur du sport pour la société ne peut être sous-estimée. Il suffit de penser à tous les aspects positifs que le sport au niveau récréatif peut apporter : un mode de vie sain, l'inclusion, l'apprentissage de nouvelles compétences, l'intégration, l'amitié, le respect, pour n'en citer que quelques-uns.

Les clubs sportifs, avec leurs structures bénévoles, font partie intégrante de notre société. La valeur ajoutée qu'ils apportent ne peut être sous-estimée. Cela mérite une reconnaissance plus claire. La reconnaissance des bénévoles en est un bon exemple. Il suffit de penser aux arbitres ou aux commissaires qui consacrent leur temps libre à faire en sorte que les matchs puissent être joués ou les compétitions se dérouler. Des initiatives telles qu'une journée ou une semaine de l'officiel sont un exemple de la manière dont nous pouvons valoriser ces bénévoles.

5. L'organisation de grands événements sportifs devient de plus en plus difficile pour les petits pays. Quel type d'événements aimeriez-vous voir dans les années à venir en Belgique ou que vous pourriez organiser avec un autre pays ?

Je pense que ces événements sportifs devraient également donner quelque chose en retour à la société, surtout lorsque des investissements publics sont réalisés. Les Championnats du monde de cyclisme qui se sont tenus en Flandre cette année en sont un bon exemple, avec de nombreux supporters le long de la route tout au long des différentes compétitions.

Je suis persuadé qu'un tel événement apporte un grand retour à la société : en termes économiques, en termes d'expérience pour les supporters, mais aussi en termes de participation sportive grâce à des projets et des actions qui mettent les gens en contact avec un sport ou un club sportif. La Belgique accueillera d'autres compétitions sportives importantes dans un avenir proche.

Citons par exemple les championnats du monde de basket-ball 3x3, qui seront organisés par la ville d'Anvers en 2022. Ici aussi, la promotion d'un nouveau sport peut créer une dynamique positive qui va bien au-delà de la compétition sportive elle-même. L'accueil d'événements sportifs est également un excellent moyen de permettre aux athlètes de se produire au plus haut niveau près de chez eux et devant leurs

supporters. Les championnats du monde de gymnastique en 2023 à Anvers sont l'une de ces opportunités qui se présentent. J'espère que la Belgique pourra accueillir d'autres événements de ce type avec une vision claire et un retour tangible à la société.

6. BOIC a été un acteur actif dans plusieurs projets européens tels que B-WISER, SIGGS, POINTS, RINGS. Dans quelle mesure le BOIC continuera-t-il à s'engager activement sur le financement européen dans votre agenda et vos priorités ?

Lorsque de bonnes pratiques existent au-delà de nos frontières et que ces pratiques peuvent être partagées et créer une valeur ajoutée pour le BOIC des organisations sportives belges, il est important que nous profitons de ces opportunités. Les projets auxquels vous avez fait référence ont aidé le CNO et ses partenaires sur des sujets importants tels que les doubles carrières, la bonne gouvernance et l'intégrité. Avec le projet RINGS, nous espérons professionnaliser davantage certains éléments des activités du CNO. Avec le succès du programme Erasmus+ Sport, j'espère que de nombreuses organisations sportives en Belgique trouveront le chemin de ces projets de coopération européenne.

Le bureau européen de l'EOC remercie Jean-Michel Saive pour son interview et sa contribution au rapport mensuel.



POLITIQUES SPORTIVES EUROPÉENNES ET PROGRAMMES DE FINANCEMENT

La commission de la culture et de l'éducation approuve le rapport du Parlement européen sur la politique sportive de l'UE

Le 26 octobre, la commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement européen a adopté son rapport d'initiative sur "la politique sportive de l'UE : évaluation et pistes d'avenir".

Lors de chaque législature, le Parlement européen adopte un rapport sur le sport, qui expose la position de l'institution sur le sujet et ses recommandations à la Commission européenne, aux États membres et aux organisations sportives.

Avec ce rapport, la commission CULT entend fournir une évaluation complète des évolutions souhaitables pour la politique sportive de l'UE, avec des dispositions sur un large éventail de sujets liés au sport (égalité des sexes, anti-discrimination, durabilité, droits de l'homme, protection, droits et représentation des athlètes, etc.)

Le rapport approuvé reconnaît l'importance d'un modèle sportif européen basé sur des valeurs telles que la solidarité, la durabilité, l'inclusion, la compétition ouverte et l'équité, et s'oppose aux modèles basés sur le profit et les compétitions dissidentes.

Les députés demandent un soutien accru aux organisations sportives, en particulier aux acteurs du sport de masse, par le biais d'un financement accru des projets liés au sport. Les députés demandent de renforcer les liens entre le sport d'élite et le sport de masse, considérés comme essentiels pour assurer le fonctionnement d'un modèle offrant à chacun la possibilité de faire du sport.

Parmi d'autres dispositions, le rapport demande également des mesures visant à protéger les enfants contre les abus et le harcèlement dans le sport, à assurer une meilleure participation et représentation des femmes dans le sport, à promouvoir un mode de vie actif pour tous les citoyens et à sensibiliser aux problématiques rencontrées par les personnes LGBTQI+.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE est également heureux de constater que les députés européens reconnaissent les efforts déployés par les organisations sportives pour garantir les principes de bonne gouvernance. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a suivi de près les discussions et est heureux de constater que le rapport prend une forme qui correspond à la plupart de ses priorités.

Le rapport est un document juridiquement non contraignant mais fournit un certain nombre d'éléments positifs qui devraient être repris communément par les organisations sportives et les institutions européennes.

Après les consultations des parties prenantes et les discussions au sein de la commission CULT au cours de l'été, ce vote était la dernière étape avant l'adoption finale par la session plénière du Parlement européen, qui pourrait avoir lieu à la fin du mois de novembre ou décembre.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Communiqué de presse du Parlement européen](#)

[Projet de rapport \(juillet 2021\)](#)

[Amendements au projet de rapport \(septembre 2021\)](#)

Le Conseil de l'Europe adopte la Charte européenne du sport révisée

Le 13 octobre 2021, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation sur la Charte européenne du sport révisée soumise par l'Accord Partiel Elargi sur le Sport ([EPAS- Enlarged Partial Agreement on Sport](#)). L'adoption de la Charte révisée conclut un processus qui a débuté en 2018 lors de la 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport à Tbilissi.

La Charte européenne du sport est la norme du Conseil de l'Europe (CdE) qui énonce les principes de base des politiques sportives nationales. Elle vise à fournir des orientations aux États membres sur les législations sportives ou d'autres politiques et à développer un cadre global pour le sport, mais n'est pas juridiquement contraignante. La Charte a été adoptée pour la première fois en 1992 et révisée pour la dernière fois en 2001. La nouvelle révision visait donc à adapter la Charte à l'environnement actuel et aux défis auxquels le sport est confronté.

Au cours du processus de consultation, le mouvement sportif, y compris le bureau de représentation des COE auprès de l'UE, a présenté ses points de vue et a appelé à [poursuivre le développement du modèle sportif européen.](#)

Il est important de noter que la Charte reconnaît les caractéristiques essentielles du modèle sportif européen, telles que le principe d'ouverture des compétitions sportives (article 14), les mécanismes de solidarité (article 4) et l'autonomie du sport (préambule).

L'importance du bénévolat dans le sport est reprise dans les articles 4 et 16. 4 et 16. En outre, le préambule indique que "la structure actuelle du sport de compétition en Europe (...), qui respecte le rôle régulateur des instances dirigeantes internationales, a apporté des avantages en termes de développement cohé-

-rent du sport et de solidarité internationale". L'approche du sport fondée sur les valeurs, autre caractéristique clé du modèle sportif européen, est mise en avant tout au long de la Charte.

Un autre aspect important et nouveau est que l'art. 10 de la Charte considère l'accès au sport comme un droit fondamental. Tous les êtres humains ont un droit inaliénable d'accès au sport dans un environnement sûr, affirme la Charte.

Le Secrétaire général adjoint du CdE, Bjørn Berge, a souligné : "Dans le contexte d'un sport mondialisé et commercialisé, il est plus important que jamais pour les États européens de clarifier les caractéristiques communes d'un cadre pour le sport européen et de préciser les valeurs à défendre dans le sport. Je me réjouis particulièrement du fait que la version révisée souligne le principe du droit au sport dont doivent jouir tous les citoyens".

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE se félicite de l'adoption de la Charte européenne du sport révisée et espère qu'elle servira aux États membres de bonne base pour de nouvelles discussions avec le sport organisé afin de développer le modèle sportif européen basé sur des valeurs.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Communiqué de presse CdE](#)

[Recommandation CM/Rec\(2021\)5 du Comité des Ministres aux États membres sur la Charte européenne du sport révisée](#)

[CdE : Page web "Révision de la Charte européenne du sport"](#)

L'Année européenne de la jeunesse 2022

Le 14 octobre, la proposition de faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse, initialement formulée dans le discours sur l'état de l'Union de 2021 par la présidente de la Commission européenne von der Leyen, a été officiellement adoptée.

L'objectif de cette année est d'honorer et de soutenir la jeunesse européenne. L'un des principaux éléments déclencheurs de l'initiative, selon Mme von der Leyen, a été les sacrifices auxquels la jeunesse européenne a consenti pendant le Covid-19 pour le bien de l'ensemble de la population. Tant de jeunes ont dû mettre leur vie en suspens pendant la pandémie (études, emplois étudiants, activités sportives) et méritent donc d'être au centre de l'année à venir, comme l'a souligné la présidente de la Commission.

Il s'agit en outre d'encourager tous les jeunes à devenir des citoyens actifs et des acteurs d'un changement positif pour l'Union européenne. Les politiques de l'UE en faveur des jeunes doivent promouvoir les opportunités et soutenir leur développement personnel, social et professionnel. C'est pourquoi l'initiative ALMA (Aim, Learn, Master, Achieve) a été créée afin d'aider les jeunes à trouver leur chemin vers le marché du travail en combinant un soutien à l'éducation, à la formation professionnelle ou à l'emploi dans leur pays d'origine ou avec un stage dans un autre pays de l'UE.

Enfin, dans le prolongement de la conférence sur l'avenir de l'Europe, les jeunes s'inspireront des actions, des visions et des idées de leurs pairs et de leurs concitoyens européens pour renforcer le projet commun de l'UE.

"Les jeunes jouent un rôle clé dans le façonnement de notre Europe de demain. Qu'il s'agisse des retraites, de l'attractivité des zones

rurales, de la numérisation ou du changement climatique, les solutions ne sont possibles que si elles sont trouvées avec les jeunes", a commenté [Sabine Verheyen](#), présidente de la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen.

Le programme d'activités est en cours d'élaboration et toutes les parties intéressées sont invitées à faire part de leurs commentaires sur la proposition de décision de la Commission européenne jusqu'au 15 décembre. Une enquête sur [le portail jeunesse](#) a été lancée afin d'inclure les jeunes dans l'organisation de l'Année européenne de la jeunesse 2022. Le champ des activités couvrira des domaines thématiques tels que l'égalité et l'inclusion, la durabilité, la santé mentale et le bien-être, ainsi que la qualité de l'emploi.

Le sport peut et doit également jouer un rôle en permettant aux jeunes d'accéder à des opportunités sportives après la pandémie de Covid-19, en soutenant un mode de vie sain et en promouvant les avantages du sport qui sont bien alignés avec les domaines thématiques de l'initiative, par exemple l'égalité, l'inclusion et le bien-être.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

[Initiative ALMA](#)

[Conférence sur l'avenir de l'Europe](#)

[Feedback sur l'Année européenne de la jeunesse 2022](#)

De jeunes Européens discutent de l'héritage durable des Jeux olympiques de Paris et de Milan-Cortina au Parlement européen

Le 8 octobre, des représentants du Mouvement olympique, des comités d'organisation des Jeux olympiques, des députés européens et des athlètes de haut-niveau se sont réunis avec de jeunes Européens pour discuter de l'empreinte des Jeux olympiques sur la société et l'environnement. L'événement, qui s'est déroulé dans le cadre de la Rencontre des Jeunes européens 2021 (European Youth Event - EYE) au Parlement européen à Strasbourg, était organisé par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et modéré par Eva Rebmann, chargée de mission au bureau de représentation des COE auprès de l'UE.

À la lumière de la préparation de deux Jeux olympiques et paralympiques en Europe (Paris 2024, Milano-Cortina 2026), l'événement visait à mettre en lumière la façon dont l'esprit olympique représente l'amitié, le fair-play, la solidarité et la compréhension mutuelle au-delà des Jeux, à promouvoir la durabilité et à assurer la santé et le bien-être des citoyens européens.

Masomah Ali Zada, une ressortissante afghane qui a participé aux Jeux olympiques de Tokyo en tant que membre de l'équipe olympique des réfugiés du CIO, a partagé son expérience de cycliste féminine dans son pays, le rôle du sport dans sa vie, et a sensibilisé à la nécessité de soutenir les athlètes afghans, en particulier les femmes. Renaud Clerc, para-athlète français, a souligné la nécessité pour les grands événements tels que les Jeux olympiques d'apporter un changement durable à la société et d'avoir un impact réel pour les personnes handicapées.

Marie Destremau, chargée de l'excellence environnementale de Paris 2024, et Iacopo Mazzetti, préparant l'héritage de Milan-Cortina 2026, ont tous deux expliqué comment leurs comités d'organisation entendent réduire au maximum l'impact environnemental

de ces Jeux et rendre l'héritage social de ces grands événements sportifs positif et durable, notamment en mutualisant les efforts entre les deux comités d'organisation.

Les eurodéputés Marc Tarabella (S&D, Belgique) et Tomasz Frankowski (PPE, Pologne), coprésidents de l'intergroupe "Sports", ont mentionné les travaux actuels du Parlement européen sur la politique sportive, notamment en ce qui concerne l'inclusion sociale, la lutte contre la discrimination et la durabilité, et ont souligné le rôle du sport pour accompagner les changements sociétaux.

Cette édition de l'EYE a représenté le point culminant du processus de consultation des jeunes du Parlement européen pour la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Les idées soulevées au cours de la semaine alimenteront les recommandations destinées aux décideurs politiques sur l'avenir de l'Europe.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[La Rencontre des Jeunes Européens 2021](#)

[Enregistrement de l'événement](#)

9ème édition : Semaine européenne des régions et des villes 2021

La Semaine européenne des régions et des villes est un événement annuel de quatre jours qui rassemble les parties prenantes concernées, notamment les institutions européennes, les responsables politiques, les décideurs, les experts, les organisations de la société civile et les universitaires. Cet événement a pour but de discuter des défis communs auxquels sont confrontées les régions et les villes européennes, de promouvoir le renforcement des capacités et l'échange de connaissances, ainsi que de stimuler la coopération et la mise en réseau. Conformément à sa portée, la Semaine européenne des régions et des villes s'est articulée autour de quatre thèmes principaux en 2021 :

- La transition écologique
- La cohésion
- La transition numérique
- L'engagement des citoyens

Un atelier a notamment été organisé sur le thème "Un rétablissement sain par un développement actif dans nos régions", dans le cadre du thème de la cohésion et dans le contexte de l'initiative SHARE.

L'atelier visait à faire prendre conscience de la contribution majeure que le sport et l'activité physique peuvent apporter à la politique de cohésion 2021-2027. Il a mis en évidence le rôle du sport et de l'activité physique dans la lutte contre les dommages socio-économiques causés par la pandémie de Covid-19 et la promotion d'un développement économique et social durable dans les régions de l'UE. De plus, l'atelier a introduit la notion de développement actif, qui associe le sport aux stratégies de développement régional. Ainsi, conformément au plan d'action conjoint entre le Comité européen des régions et la Commission européenne, l'atelier visait à sensibiliser à la pertinence de la transition vers un système de

soins de santé préventif, ainsi qu'à des modes de vie plus sains, plus écologiques et plus durables.

L'atelier a débuté par des témoignages vidéo de Tomasz Frankowski (membre du Parlement européen) et Vasco Alves Cordeiro (premier vice-président du Comité européen des régions). Tomasz Frankowski a mentionné que l'actualité du développement actif, ainsi que les efforts du Parlement européen dans la présentation d'un rapport (voir article dédié) avec des contributions concrètes pour soutenir les organisations sportives aussi à travers les instruments de financement de l'UE. Le bureau des COE auprès de l'UE accueille chaleureusement ces remarques, car il travaille activement depuis plusieurs années à l'intégration complète du sport dans les différents programmes de financement. De même, notre bureau se félicite des remarques de Vasco Alves Cordeiro sur les efforts de l'UE pour renforcer la reconnaissance de la valeur du sport dans différentes politiques. Les deux témoignages ont souligné la pertinence de l'initiative SHARE.

La deuxième partie de l'atelier comprenait une série de présentations de différentes parties prenantes :

- Karl-Erik Nilsson (premier vice-président de l'UEFA) a souligné la pertinence de la politique de cohésion et des fonds européens pour stimuler les investissements dans le sport, en particulier pour financer les organisations de base et le développement connexe des infrastructures en Europe.
- Anne-Jochum de Vries (PDG, Sport Fryslan) a présenté Sport Fryslân comme un exemple clé de coopération réussie entre la province de la Frise, les municipalités frisonnes, les clubs et associations, les partenaires commerciaux et sociaux, les institutions de

santé et les bénévoles dans le sport.

- Satu Lairo (responsable du développement, Conseil régional de Laponie, Finlande) a donné un aperçu de l'impact de Covid-19 sur l'écosystème sportif de la région, en particulier sur le mouvement sportif organisé et le tourisme sportif, tout en soulignant que la collaboration interrégionale est essentielle pour stimuler le développement actif.
- Fernando Parente (Directeur des relations Campus et Universités en santé, Fédération internationale du sport universitaire - FISU) a mentionné que les fédérations internationales et les municipalités investissent de plus en plus de ressources et développent davantage de services dans le domaine du sport et de l'activité physique pour la base et les citoyens. Pourtant l'importance pour les gouvernements d'investir davantage dans le sport et l'activité physique dans le contexte des écoles et de l'éducation ont été soulignées, afin de promouvoir de manière holistique le secteur du sport et ses avantages.

Les intervenants ont été unanimes sur l'importance de renforcer les efforts pour reconnaître dans les politiques de l'UE la valeur du sport pour prévenir les maladies et promouvoir des modes de vie sains chez les Européens. Marisa Fernandez Esteban (Cheffe adjointe de l'Unité Sport, DG EAC - Commission européenne) a conclu le webinaire en soulignant la pertinence du développement actif dans diverses politiques, ainsi que le rôle du bien-être - tant au niveau individuel que sociétal - dans la promotion de la richesse régionale.

La 9ème édition de la Semaine européenne des régions et des villes et ses ateliers ont démontré l'importance de la notion de développement actif pour le développement régional, ont offert aux parties prenantes des occasions précieuses de contribuer au dialogue et de s'engager activement dans la mise en œuvre de la politique de cohésion de l'Union européenne, et ont montré le rôle des financements européens

tels qu'Erasmus+ et les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en tant qu'outils clés pour atteindre les objectifs de développement régional.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

[Initiative SHARE](#)

[Base de données SHARE](#)

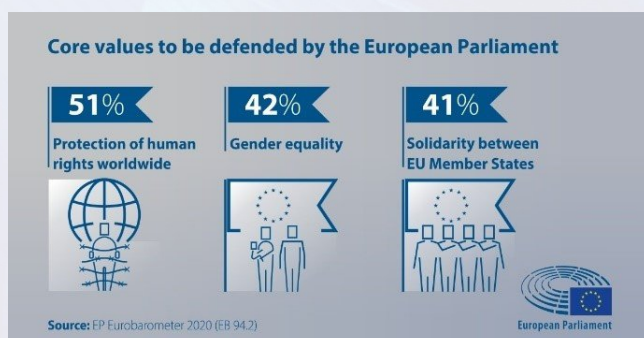
[Développement actif : Une contribution intégrée du sport et de l'activité physique au développement économique et social](#)

[Atelier d'enregistrement : Rétablissement de la santé grâce au développement actif dans nos régions](#)

Semaine européenne de l'égalité des genres - Réunion de la commission CULT

À l'initiative de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres (FEMM), le Parlement européen a organisé sa deuxième Semaine européenne de l'égalité entre les hommes et les femmes du 25 au 28 octobre. Toutes les commissions et délégations parlementaires ont été invitées à organiser des événements traitant des questions d'inégalité entre les genres dans leur domaine de compétence.

Les principaux objectifs de la Semaine européenne de l'égalité entre les hommes et les femmes étaient les suivants : mettre fin à la violence basée sur le genre, améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, éliminer l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, promouvoir l'égalité d'accès aux postes de direction, améliorer l'accès à la santé sexuelle et reproductive, renforcer l'autonomie des femmes, défendre les droits des femmes dans les pays du tiers monde, faire de l'intégration de la dimension de genre dans le processus budgétaire une réalité et assurer l'équilibre entre les hommes et les femmes dans toutes les institutions européennes et au-delà.



La commission CULT du Parlement européen, en charge de la culture et de l'éducation, a organisé un échange de vues avec la Commission européenne sur la promotion de l'égalité des genres dans les programmes de financement de l'UE Erasmus+, Europe Créative et le Corps européen de solidarité.

Cet échange de vues a été l'occasion de réfléchir à l'égalité des genres, de promouvoir un environnement exempt de violence basée sur le genre et de stéréotypes afin d'offrir des chances égales de développement et de leadership. La commission CULT a également exprimé le besoin d'évaluer comment ces programmes contribuent à combler les écarts dans les professions : la promotion des talents féminins et la promotion d'un terrain de jeu égal pour tous les athlètes, indépendamment de leur genre, par exemple.

Viviane Hoffman, directrice générale adjointe pour l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture à la Commission européenne, a rappelé que l'égalité des genres dans le sport est l'un des principes fondamentaux du [plan de travail de l'UE pour le sport](#). En outre, le groupe de haut niveau sur l'égalité des genres dans le sport, qui est actuellement en place pour rédiger des recommandations sur différents aspects de l'égalité des genres dans le sport, les initiatives de base Erasmus+ qui se concentrent sur l'égalité des genres et la diversité et les prix sportifs #BelInclusive sont tous des exemples de bonnes pratiques. Après une question de Tomasz Frankowski (PPE, Pologne) sur les femmes dans le sport (écarts de participation, prix, salaires, récompenses, leadership), Viviane Hoffman a conclu que le groupe de haut niveau présentera des recommandations fin 2021 ou début 2022.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Programme de la Semaine européenne de l'égalité des genres](#)

[Réunions de la commission CULT](#)

Le programme d'innovation de l'UE pour les Balkans occidentaux doit soutenir le sport

Le 6 octobre, les dirigeants des États membres de l'UE ont rencontré leurs homologues des Balkans occidentaux dans la ville slovène de Brdo pour discuter de la "perspective européenne des Balkans occidentaux". La "[déclaration de Brdo](#)" - une déclaration d'intention qui a conclu le sommet - engage l'Union européenne à lancer un agenda pour les Balkans occidentaux sur l'innovation, la recherche, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport. S'appuyant sur la stratégie de l'UE pour les Balkans occidentaux de 2018 et sur son initiative phare "Soutenir la réconciliation et les relations de bon voisinage", qui faisait référence, pour la première fois dans un tel document stratégique, à la nécessité de "renforcer la coopération dans le domaine de la culture et du sport" ; [le nouvel agenda](#) de l'innovation va encore plus loin. Reposant sur trois piliers - politique, régional et thématique - l'agenda et les actions de mise en œuvre qu'il propose contribueront à un certain nombre de priorités parmi lesquelles figure "[la promotion de la coopération culturelle, universitaire et entre jeunes au sein de la région et de l'UE.](#)"

Dans le cadre du pilier politique, l'UE prévoit de soutenir les réformes dans la région dans les domaines de la science et de la recherche ainsi que de l'éducation, de la culture et de la jeunesse en mettant en œuvre l'acquis communautaire (dont une partie est également l'article 165 du TFUE consacré au sport). En outre, l'UE vise à soutenir (à long terme) la pleine association des pays des Balkans occidentaux à Erasmus+ et au Corps européen de solidarité ainsi qu'aux programmes Horizon Europe et Europe créative. L'un des principaux objectifs de l'axe régional de l'agenda est donc le soutien à "la coopération régionale et aux échanges entre les peuples dans les domaines de l'enseignement, de la jeunesse, de la culture et du sport."

Dans le domaine du sport, [l'UE prévoit concrètement de :](#)

- Promouvoir la participation des Balkans occidentaux aux actions Erasmus+ Sport et aux prix #BeActive ;
- Promouvoir la participation des pays des Balkans occidentaux à l'initiative HealthyLifestyle4All ;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative "Semaine européenne du sport sans frontières dans les Balkans occidentaux", qui co-finance, par le biais de l'instrument d'aide de préadhésion II, la coordination de la Semaine européenne du sport en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, au Kosovo et au Monténégro ;
- Promouvoir la participation de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, du Kosovo et du Monténégro à la dimension internationale d'Erasmus+, et conclure les négociations d'association Erasmus+ avec la Macédoine du Nord et la Serbie.

Il convient de rappeler que les activités liées au sport dans les Balkans occidentaux et en Turquie peuvent désormais être cofinancées également par l'instrument de préadhésion (IPA) III, qui, pour la première fois, prévoit la possibilité explicite pour ses autorités de gestion de soutenir le sport.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[IPA III - Fiche d'information](#)

La Commission européenne publie des fiches d'information sur l'activité physique en 2021

Les fiches d'information sur l'activité physique 2021, publiées le 13 octobre 2021, visent à fournir un aperçu des niveaux d'activité physique dans les 27 États membres de l'UE et des initiatives politiques connexes. De manière générale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande aux enfants et adolescents de pratiquer au moins 60 minutes d'activité physique modérée à vigoureuse chaque jour. Pour les adultes, l'OMS recommande au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou 75 min d'activité physique d'intensité vigoureuse chaque semaine. Cependant, il est de plus en plus difficile de maintenir un niveau suffisant d'activité physique car les environnements quotidiens et les espaces de travail professionnels sont devenus plus sédentaires et les impacts de la pandémie de Covid-19 sur la fermeture des clubs de sport ont également augmenté la barrière à l'activité physique.

Reconnaissant que l'activité physique présente de nombreux avantages pour la santé d'un individu tout au long de sa vie, un certain nombre d'initiatives politiques mondiales et régionales ont été mises en place pour lutter contre l'inactivité physique. Depuis [les lignes directrices de l'UE en matière d'activité physique](#), [la recommandation du Conseil de l'Union européenne sur la promotion transversale de l'activité physique bienfaisante pour la santé](#) (health-enhancing physical activity - HEPA) de 2013, la stratégie de l'OMS en matière d'activité physique pour la région Europe [2016-2025](#) et [le plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030](#), la Direction générale Éducation, jeunesse, sport et culture de la Commission européenne et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe soutiennent un projet de collaboration visant à établir et à étendre la surveillance de l'activité physique. Les données collectées dans la fiche d'information sur l'activité physique représentent une base de référence pour le suivi

des progrès accomplis dans la réalisation des 23 indicateurs HEPA.

Ces indicateurs couvrent l'existence de recommandations nationales, la surveillance régulière, le niveau d'engagement, la coordination, le financement, la mise en œuvre des politiques, l'aménagement du sport, de la santé, de l'école et du lieu de travail, la planification urbaine, l'intégration de populations particulières et la sensibilisation.

La fiche d'information 2021 montre une amélioration générale des indicateurs entre 2015 et 2021 et une stabilisation de la mise en œuvre des directives européennes en matière d'activité physique et de la stratégie en matière d'activité physique de la région européenne de l'OMS.

TABLE 4. SECTORS WITH SURVEILLANCE SYSTEMS FOR MONITORING PHYSICAL ACTIVITY

Sector	No. of countries
Health	24
Education	15
Sports	17
Transport	8

Des augmentations importantes ont été détectées pour les indicateurs 15 (HEPA dans la formation des professeurs d'éducation physique), 20 (programmes de promotion de l'activité physique sur le lieu de travail) et 21 (programmes d'interventions communautaires pour promouvoir l'activité physique chez les personnes âgées). Aucun progrès, voire une diminution, a été observé pour les taux de réalisation concernant les enfants, les adolescents et les adultes atteignant le minimum de la recommandation de l'OMS, l'existence d'une politique nationale ou d'un plan d'action promouvant l'HEPA et l'éducation physique régulière dans les écoles. Cependant, ces taux étaient déjà élevés en 2018 et la plupart des politiques ou plans d'action nationaux en matière d'activité physique étaient multisectoriels, couvrant plusieurs secteurs.

TABLE 6. SECTORS THAT RECEIVED FUNDING FOR THE PROMOTION OF HEPA

Sector	No. of countries
Health	20
Education	15
Sports	22
Environment	11
Urban planning	10
Transport	15
Other	11

Même si la pandémie de Covid-19 a certainement eu un impact sur l'activité physique en raison des confinements et de l'accès limité aux espaces publics et aux infrastructures pour l'activité physique, elle a également conduit à une nouvelle vague de plaidoyer pour l'activité physique. Des études ont montré que même des niveaux minimes d'activité physique avaient un effet protecteur en cas d'infection par le Covid-19.

La sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique pour la santé, suscitée par la crise du Covid-19, doit être entretenue pour mettre en œuvre les futures politiques de promotion de la santé.

Avec la reprise des activités suite à la crise du Covid-19, la conception, le développement et la mise en œuvre des politiques de promotion de la santé doivent être renforcés pour maintenir les tendances positives visibles dans les fiches d'information de 2021.

Sur la base de ces résultats, les prochaines étapes devraient inclure la détermination de la manière d'atteindre l'objectif de réduction de 15 % de l'inactivité physique d'ici 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies par une plus grande participation à l'activité physique.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

[Fiches d'information sur l'activité physique 2021](#)

Le Parlement européen publie une étude sur la taxation du football professionnel dans l'UE

La sous-commission des affaires fiscales du Parlement européen (FISC) a publié [une étude](#) sur l'imposition de la rémunération des joueurs de football professionnels dans l'Union européenne. Sur la base d'une vue d'ensemble de l'économie du football dans l'UE et de ses acteurs, et d'une analyse comparative du système d'imposition des joueurs de football professionnels dans sept pays (Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne), l'étude formule des recommandations pour une future approche de l'Union européenne.

Selon les auteurs, l'hétérogénéité des règles d'accès au marché intérieur de l'UE pour les clubs de football professionnels et les agents, ainsi que des pratiques de supervision, entrave le fonctionnement d'un marché intérieur adéquat. De même, le traitement fiscal et social de la rémunération des joueurs de football n'est pas homogène dans l'UE.

Dans les pays où les joueurs de football professionnels bénéficient d'incitations fiscales, c'est généralement aussi le cas pour d'autres contribuables (par exemple les expatriés ou d'autres athlètes). La France, l'Italie et les Pays-Bas offrent aux joueurs de football la possibilité de bénéficier d'un régime fiscal pour expatriés, qui exonère une partie de leur salaire de l'impôt : l'exonération est de 30 % en France et aux Pays-Bas et de 50 % en Italie. En Belgique, les footballeurs ne bénéficient pas d'un régime fiscal pour les expatriés, mais le pays offre des incitations en matière de retenue sur salaire pour les clubs sportifs : 80 % de la retenue sur salaire peut être dépensée par les clubs au lieu d'être versée à l'administration fiscale. En Espagne, les incitations qui étaient en place depuis 2003 n'existent plus. La loi dite "Beckham", qui permettait aux joueurs de football professionnels arrivant en Espagne d'être qualifiés d'expatriés et donc de contribuable non-résidents, a été abandonnée en 2015. Au Portugal, un régime fiscal spécifique existe pour les résidents fiscaux "non-habituels", mais il n'est pas ouvert aux

joueurs de football professionnels. Enfin, aucun régime fiscal spécifique dont pourraient bénéficier les joueurs de football n'existe en Allemagne.

L'étude souligne également que la plupart des États membres de l'UE reconnaissent l'importance de régimes fiscaux attractifs pour la croissance du secteur et pour la compétitivité face aux pays tiers où les niveaux d'imposition sont faibles (Émirats arabes unis, Qatar) ou où des mesures spécifiquement dédiées aux joueurs de football (Turquie, Chine) existent.

Les auteurs appellent à l'harmonisation des règles de bonne gouvernance pour les agents de football et les clubs de football professionnels, par exemple par le biais d'un système de licence européen qui inclut une législation anti-blanchiment d'argent, pour un système de contrôle et de sanction adéquat. Toutefois, les auteurs soulignent que l'action de l'UE concernant la taxation des joueurs de football professionnels est soumise à des limites juridiques. L'UE ne dispose que de peu de prérogatives en matière de fiscalité directe, l'impôt sur le revenu des personnes physiques étant entre les mains des États membres de l'UE. Les auteurs appellent donc à une prise de conscience de l'importance du sujet, à un renforcement des connaissances, à une transparence accrue et à un soutien aux meilleures pratiques, ce qui aiderait finalement les États membres à améliorer leur système. L'UEFA, ses associations membres et les autres parties prenantes du football sont également invitées à s'impliquer activement pour une taxation équitable du football professionnel.

Nouvelle initiative du Parlement européen : "Le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme"

Le 21 octobre, [l'analyse de fond](#) "Le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme" a été publiée. Demandée par la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen (CULT), elle a pour objectif principal d'informer et de fournir une expertise aux membres de la commission CULT pour un rapport d'initiative du même nom, avec la députée Salima Yenbou (Les Verts/ALE, France) en tant que rapporteur.

De manière générale, l'étude évalue l'adéquation du plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025 comme outil de lutte contre le racisme dans les domaines de la culture, de l'éducation, des médias et du sport. Ce plan d'action a été salué par les organisations de la société civile et l'intergroupe "Antiracisme et diversité" du Parlement européen. Il est considéré comme une approche globale permettant de lutter efficacement contre les formes structurelles et intersectionnelles de discrimination. En outre, le projet de recherche évalue dans quelle mesure les programmes de financement sous les auspices de la commission CULT sont alignés sur les objectifs du plan d'action contre le racisme 2020-2025.

En ce qui concerne le rôle du sport dans la lutte contre le racisme, les chercheurs ont conclu que la pratique sportive offre de nombreuses possibilités de prévenir la discrimination et le racisme tout en fournissant simultanément un capital social à ses participants et en leur permettant de combler les disparités. Les entraîneurs et les athlètes professionnels peuvent servir de modèles, renforcer la cohésion sociale et lutter contre les préjugés à l'égard des minorités. Les sports d'équipe, en particulier, offrent à leurs participants la possibilité de nouer sans effort des relations significatives avec des membres de l'équipe d'origines culturelles, ethniques et religieuses très différentes.

D'autre part, les événements sportifs peuvent également être une source de préoccupation. Tant au niveau récréatif que professionnel, les arènes sportives se sont révélées pouvoir être un lieu de

racisme, de misogynie et d'homophobie manifestes de la part des spectateurs et des joueurs. Une autre critique concerne la structure trop homogène du secteur sportif, des organisations sportives aux journalistes. La grande majorité est composée d'hommes blancs hétérosexuels qui ne représentent donc pas les femmes, les membres de la communauté LGBTI+ et les personnes de couleur.

Un certain nombre de mesures doivent encore être prises pour que le sport atteigne son plein potentiel.

- Interdire les discours haineux dans toutes les enceintes sportives et les installations d'entraînement ;
- Favoriser l'interaction sociale et la constitution d'équipes entre les différents groupes sociaux ;
- Éliminer les obstacles à la mobilité vers des niveaux plus professionnels pour les minorités ;
- Accroître la diversité et l'inclusion aux postes clés dans l'ensemble du secteur sportif ;
- Inclure et appliquer des clauses de non-discrimination dans les contrats des dirigeants et des entraîneurs.

Le 25 octobre, le rapport d'initiative avait fait l'objet d'un premier échange de vues et notamment d'une présentation par des experts dans le cadre de la réunion de la commission CULT. Le chercheur Bert-Jan Buiscool a présenté des recommandations préliminaires comprenant le renforcement du plan d'action contre le racisme 2020-2025, l'élaboration d'une base de référence sur la contribution des programmes de financement de l'UE à la lutte contre le racisme et la mise en place de dispositifs de suivi et de diffusion efficace des bonnes pratiques.

Dans l'ensemble, les parlementaires ont convenu que des incidents de racisme et de discrimination se produisent encore régulièrement dans nos sociétés, y compris lors de grands événements sportifs.

Si plusieurs membres du Parlement européen ont reconnu le pouvoir du sport, à tous les niveaux, pour lutter contre ces phénomènes, le député européen Asim Ademov (PPE, Bulgarie) a directement appelé les organisations sportives à agir.

Le rôle des programmes de financement dans le domaine du sport

Le sport est reconnu comme un moteur économique, une source d'apprentissage non formel et un facilitateur d'inclusion. Il est donc placé sous l'égide du programme de financement Erasmus+, qui promeut la dimension européenne du sport. Le thème de la lutte contre le racisme s'inscrit généralement dans le contexte d'un Erasmus+ plus inclusif. Au cours du dernier cycle de financement 2014-2020, 1174 projets sportifs ont été cofinancés par Erasmus+. Sur la base de ce nombre, les chercheurs ont estimé qu'un total de 94 projets étaient liés à la lutte contre le racisme avec un budget attribué d'un peu plus de 20 millions d'euros. Dans l'ensemble, cela montre qu'une part substantielle (8 %) de projets liés au racisme a été mise en œuvre tout au long du cycle 2014-2020.

Prochaines étapes

L'ensemble complet des recommandations sera publié ultérieurement dans un briefing supplémentaire et les discussions au sein de la commission CULT se poursuivront jusqu'à ce qu'une position commune soit trouvée, qui sera ensuite votée par la plénière.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Dossier de procédure](#)

Publication de la deuxième vague d'appels à projets EU4Health

Le 13 octobre, la Commission européenne a publié la deuxième vague d'appels à projets EU4Health.

Celle-ci comprend 13 sujets incluant les données sur la santé, les modes de vie sains, les infections, la santé mentale, le cancer, la génomique, etc. Mais surtout, elle comprend [les subventions d'action pour l'initiative "HealthyLifestyle4All" - promotion d'un mode de vie sain](#) (EU4H-2021-PJ-09) directement liées à l'initiative "HealthyLifestyle4All".

Cette action a pour but de soutenir l'initiative "HealthyLifestyle4All" en renforçant les connaissances en matière de santé et en promouvant des modes de vie sains, en mettant l'accent sur le milieu scolaire et le concept d'"écoles saines". En conséquence, les activités devraient accroître les possibilités de pratiquer une activité physique régulière et d'adopter un mode de vie sain en stimulant les échanges de bonnes pratiques en matière d'éducation à la santé et en élaborant des lignes directrices pour la mise en œuvre des pratiques réussies. Les propositions doivent également s'appuyer sur les initiatives et les réseaux d'écoles existants et compléter les principales initiatives de l'Union européenne, notamment [la Semaine européenne du sport](#).

Il n'y a pas de montant minimum ou maximum fixé pour chaque proposition de projet, mais un maximum de trois propositions devrait être financé chaque année avec un budget global de 4 400 000 euros pour cette action en 2021. La subvention est une subvention mixte basée sur le budget et les coûts réels (coûts réels, avec coûts unitaires et éléments forfaitaires).

Cela signifie que seuls certains types de coûts (coûts éligibles) et les coûts réellement encourus dans le cadre du projet - et non les coûts budgétisés - sont remboursés. Le taux de cofinancement prévu est de 60 % pour le projet, mais il est possible de demander un taux de cofinancement plus élevé (80 % maximum) si le projet est d'une "utilité exceptionnelle" selon les

[critères établis](#).

Les demandes sont acceptables soit par un demandeur unique, soit par un consortium d'au moins trois entités de trois pays éligibles différents. Les candidats éligibles sont pour le moment les États membres de l'UE et les pays de l'Espace Economique Européen, ainsi que les organisations internationales. Cette action vise des acteurs tels que les États membres, les gouvernements régionaux et locaux, les établissements d'enseignement et les organisations de la société civile (par exemple, le secteur de la santé). En tant que telles, les organisations sportives ne sont pas la cible principale de l'action ; et pourtant, il existe des possibilités pour les organisations sportives de participer, par exemple en tant que partenaires, partenaires associés ou sous-traitants. En effet, la proposition de projet doit inclure le secteur de l'éducation et de la santé et recevoir des engagements de la part des autorités locales/régionales/nationales responsables. Par conséquent, en fonction de leur rôle, les organisations sportives ayant une expérience/connaissance et des initiatives dans le domaine de l'éducation à la santé, d'un mode de vie sain et de l'éducation, peuvent être des partenaires de projet précieux ([liste de recherche de partenaires](#)).

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 25 janvier 2022 à 17h00 (CET). La mise en œuvre du projet devrait commencer en octobre 2022.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Programme EU4Health : Appel aux subventions d'action dans le cadre du programme de travail annuel 2021](#)

[Formulaire de candidature standard EU4Health](#)

[EU4Health Tableau budgétaire détaillé](#)

[EU4Health 2021-2027](#)



COIN DES PARTENAIRES

Le Président et le Secrétaire Général des COE visitent le bureau de représentation des COE auprès de l'UE

Le 11 octobre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a eu le plaisir d'accueillir le Président Spyros Capralos et le Secrétaire Général Raffaele Pagnozzi dans ses locaux à Bruxelles. L'ordre du jour comprenait une présentation du bureau de Bruxelles par Folker Hellmund, directeur, suivie d'un échange détaillé sur les activités et services quotidiens de la représentation des COE auprès de l'UE, puis d'une mise à jour sur les questions politiques actuelles.

Tout d'abord, les succès récents du bureau ont été présentés, soulignant l'importance des activités à Bruxelles. Le travail autour de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le sport et la récupération du secteur du sport après la crise avec différents documents politiques ainsi que l'inclusion et l'augmentation du budget pour le sport dans plus de programmes financés par l'UE en font partie.

Le modèle sportif européen, la voix des athlètes, les droits de l'homme, la durabilité, le piratage en ligne, l'égalité des sexes et la conférence sur l'avenir de l'Europe ont fait l'objet de discussions animées qui alimenteront les activités futures du bureau de représentation des COE. En outre, Capralos et Pagnozzi ont eu un premier aperçu de la troisième édition de la brochure sur le financement de l'UE qui sera bientôt lancée. Cette brochure se veut un support pratique pour les CNO et les partenaires concernant les opportunités de financement européen pour le sport.

Capralos rencontre le vice-président de la Commission Schinas

Le même jour, le président des COE, Spyros Capralos, a également rencontré le vice-président de la Commission européenne, Margaritis Schinas, afin d'échanger sur les sujets d'actualité au niveau européen.



Les discussions ont porté sur les valeurs olympiques et européennes communes que sont la tolérance, l'égalité, le respect, la solidarité et l'avenir de l'Europe.

La réunion a également abordé l'importance vitale de faire entendre la voix des athlètes, qui sont au centre du mouvement olympique. Ainsi, il a été convenu d'organiser une conférence pour les athlètes européens dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Cet événement sera une occasion unique pour les athlètes olympiques de toute l'Europe de se réunir, d'exprimer leur voix en tant qu'athlètes mais aussi en tant que citoyens sur l'avenir du sport et le rôle du sport dans nos sociétés.

L'équipe du bureau de représentation des COE auprès de l'UE exprime ses remerciements pour la visite et la discussion fructueuse et se réjouit des activités futures.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE organise une réunion de partenaires "Mise à jour sur les politiques de l'UE"

Le 15 octobre, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a organisé une réunion en ligne pour fournir à tous ses partenaires une mise à jour sur les politiques européennes. Les dernières semaines ayant été particulièrement chargées pour le mouvement sportif avec de multiples réunions de haut niveau, par exemple, celle du Président du CIO Bach avec la Commissaire Gabriel et celle du Président des COE Capralos avec le Vice-président de la Commission Schinas, les partenaires ont été informés des développements et des mises à jour.

Parmi les sujets les plus importants sur lesquels le bureau de présentation des COE auprès de l'UE a travaillé ces derniers mois figure la protection du modèle sportif européen (MSE). Le bureau a activement défendu et promu les caractéristiques clés du MSE telles que la solidarité, l'engagement bénévole et le mérite sportif, tant au niveau des Etats membres qu'auprès des députés européens. En outre, le bureau de présentation des COE auprès de l'UE a contribué à une étude de la Commission sur le mécanisme de protection d'urgence, dont la publication est prévue en mars 2022, ce qui permettra à la présidence française du Conseil de se saisir du sujet.

Un autre développement concerne le jugement de la Cour de justice européenne sur la Super League européenne. Les partenaires ont été informés que ce jugement peut avoir un impact important non seulement sur le domaine du football, mais aussi sur le domaine du sport en général. On s'attend à ce que le jugement fournisse des indications sur les compétences des fédérations sportives et la manière dont elles peuvent gouverner leur sport. Toutefois, ce jugement n'est pas attendu avant 2023.



De plus, les partenaires ont été informés du déroulement du rapport du Parlement européen sur "La politique sportive de l'UE : Assessment and possible ways forward". Entre-temps, la commission CULT a voté sur la formulation du rapport. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE se félicite de la continuation de l'intégration du sport, de l'ambition de soutenir le sport par le biais de plus de programmes de financement et de la reconnaissance de l'MSE et de ses caractéristiques clés. Le vote en plénière est actuellement prévu pour le 22 novembre.

Dans un bloc thématique dédié aux droits de l'homme, le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a informé des appels au boycott diplomatique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin, et des récents développements en Pologne concernant les droits de la communauté LGBTIQ+. Katia Mascagni, du CIO, a donné des précisions sur le document de position du CIO sur les droits de l'homme et sur les directives prévues pour les Fédérations Internationales concernant l'inclusion des athlètes, les enfants athlètes et l'égalité des genres. Étant donné que les droits de l'homme sont un sujet fondamental, l'une des principales tâches des prochaines années sera de développer des directives solides. L'unité des droits de l'homme du CIO est un élément essentiel à ce travail.

Les politiques vertes représentaient un autre bloc thématique principal avec des mises à jour sur le paquet Fit for 55 qui avait été publié le 14 juillet et la loi européenne sur le climat qui est entrée en vigueur le 29 juillet. Les objectifs et les cibles n'ont pas seulement un impact sur le sport mais représentent également des chances grâce à l'augmentation des fonds disponibles. En outre, les partenaires ont été informés des procédures dans les affaires de l'ECHA sur la restriction des microplastiques sur les terrains en gazon artificiel et la restriction du plomb dans le tir en plein air. Dans les deux cas, l'entrée en vigueur des restrictions respectives n'est pas prévue avant 2023.

Un autre travail en cours est la réponse de la Commission à la résolution du Parlement européen de mai 2021 sur les "défis des organisateurs de manifestations sportives dans l'environnement numérique". La Commission européenne a annoncé qu'elle présenterait une action législative ou toute autre action visant à lutter contre le piratage en ligne des contenus en direct, y compris les événements sportifs en direct, en 2022, mais elle entend attendre l'adoption de la loi sur les services numériques.

La conférence sur l'avenir de l'Europe étant toujours en cours, les partenaires se sont vus rappeler les moyens de s'engager. Chaque organisation sportive peut faire une proposition et exprimer ses idées sur la plateforme en ligne ou organiser un événement dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe. C'est une chance unique pour chaque citoyen européen d'influencer l'avenir de l'UE. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE aidera les parties intéressées qui souhaitent s'engager. En outre, les COE prévoient d'organiser une conférence pour toutes les commissions des athlètes des CNO européens afin d'entendre la voix des athlètes sur le sujet. Les résultats de cette discussion alimenteront également la session plénière et les recommandations finales qui seront présentées en avril 2022.

Le Conseil de l'Europe a révisé sa Charte européenne du sport après 29 ans. Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE a participé activement aux auditions et aux consultations tout au long du processus et accueille favorablement plusieurs parties de la Charte, telles que la mention du modèle sportif européen, la reconnaissance de l'autonomie du sport et les références au bénévolat.

Enfin, les partenaires ont été informés de l'état actuel du financement de l'UE, notamment en ce qui concerne Erasmus+, les projets pilotes et les actions préparatoires, ainsi que des activités futures prévues par le bureau de représentation des COE auprès de l'UE. Le bureau est fier d'annoncer la publication de la troisième édition de sa brochure sur le financement, qui vise à faciliter l'accès aux financements européens pour tous les CNO européens, et proposera également une série de webinaires sur le financement européen.

Le bureau de représentation des COE auprès de l'UE exprime sa gratitude à tous les partenaires qui ont participé au webinaire et en particulier pour l'intérêt porté aux sujets présentés. L'équipe du bureau se réjouit de la coopération dans les mois à venir.

La Lituanie a accueilli la 4ème conférence de la plateforme européenne du sport ENGSO et du projet CHAMP

Cet événement de trois jours s'est tenu à Vilnius, en Lituanie, du 21 au 23 octobre 2021, accueilli par l'Université des sports de Lituanie et l'Union lituanienne des fédérations sportives, et organisé en partenariat avec les Loteries européennes, l'Association européenne de gestion du sport, et dans le cadre du projet CHAMP cofinancé par Erasmus+.

La quatrième édition de la conférence de la plateforme européenne du sport et du projet CHAMP a rassemblé les membres, partenaires et amis d'ENGSO de toute l'Europe.

La conférence a débuté avec le président d'ENGSO, Stefan Bergh, et la secrétaire générale d'ENGSO, Sara Massini, qui ont souhaité la bienvenue aux participants et ont présenté les thèmes principaux de la première journée : l'innovation sportive et la modernisation des clubs sportifs.

La conférence du projet CHAMP a été animée par Lovisa Broms, responsable du projet, qui a présenté le projet et ses principaux résultats, notamment le cours en ligne gratuit "Comment gérer un club de sport moderne", mais aussi un aperçu des nouvelles découvertes dans le domaine de l'innovation sportive, de la numérisation et de la modernisation du mouvement sportif. (Regardez le replay de la conférence : <https://youtu.be/L-tyuo6mvjg>). CHAMP vise à donner au mouvement sportif organisé des outils innovants et des clés pour la modernisation, en offrant un aperçu des tendances actuelles et des solutions pour augmenter l'activité physique.

La deuxième journée de la plateforme européenne du sport 2021 a mis en lumière les dernières mises à jour de la politique sportive de l'UE, l'importance de la recherche pour le sport de masse, les inégalités persistantes dans le sport et la nécessité pour les athlètes de mener une double carrière. M. Tomasz Frankowski, membre du Parlement européen, et Mme Florencia Van Houdt, cheffe de l'unité Sport de la Commission européenne, ont fait le point sur les mesures prises par l'UE en matière de sport

et sur les travaux du groupe Sport du Parlement européen.

L'après-midi du deuxième jour a été consacré à des discussions sur les sujets suivants : "Comprendre l'importance de la recherche" et "Les preuves de l'impact - comment les sports de masse peuvent-ils utiliser la recherche plus efficacement ?".

Enfin, la session "L'égalité dans le sport - un changement qui inspire le changement" a mis en lumière les inégalités persistantes et le second atelier, intitulé "Double carrière : de la politique à la pratique", a mis en évidence la nécessité pour les athlètes de terminer le processus d'éducation et de se créer de futures opportunités professionnelles.

Le troisième jour, lors de la session "La durabilité dans et par le sport - qualité de l'air", le Dr Paolo Emilio Adami, responsable médical chez World Athletics a abordé l'importance de la qualité de l'air pour la santé des athlètes.

La plateforme européenne du sport 2021 s'est terminée par une présentation d'Yves Le Lostecque, chef de l'unité Erasmus Mundus & Sport à l'Agence exécutive Education, audiovisuel et culture (EACEA), qui a partagé des informations importantes et des mises à jour sur le prochain financement du sport, disponible également pour les organisations sportives de masse.

Le Comité olympique néerlandais * La Fédération néerlandaise des sports sera l'hôte de la 5ème édition de la plateforme européenne du sport en au Sportcentrum Papendal en octobre 2022.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

[Replay de la conférence](#)



Événements à venir

24 novembre 2021

Comité exécutif des COE (COE - Samorin)

25 -26 novembre 2021

Séminaire de l'EOC (EOC - Samorin)

29 novembre 2021

BeActive Awards (Commission Européenne- Bruxelles)

30 novembre 2021

Conseil des ministres du sport (Conseil de l'UE - Bruxelles)



EOC EU Office
71, Avenue de Cortenbergh
1000 Brussels, Belgium



+32 2 738 03 20



info@euoffice.eurolympic.org



www.euoffice.eurolympic.org



**EUROPEAN
OLYMPIC
COMMITTEES**



EU
Office